Attentat de Trappes (78) : le RN annonce une plainte en diffamation contre Marine Tondelier, qui maintient ses propos

13/11/2026 à 10h27



13/11/2026 – Le RN annonce une plainte en diffamation contre Marine Tondelier

Le Rassemblement national a annoncé le 12 novembre, par la voix d'Andréa Kotarac, son intention de déposer « très prochainement » une plainte en diffamation contre Marine Tondelier. Le parti reproche à la responsable écologiste d'avoir mis en cause le RN dans ses déclarations sur l'attentat raciste du 23 octobre à Trappes et La Verrière. Elle a maintenu jeudi soir sur BFMTV ses critiques sur le rôle des discours politiques tout en précisant ne pas affirmer que le tueur aurait agi sur ordre du parti. Selon l'enquête rapportée par l'AFP, les autocollants favorables au RN retrouvés chez le suspect auraient été fabriqués par celui-ci ; leur existence ne suffit pas à établir un lien organique

avec le parti. **La plainte est annoncée, non encore confirmée comme déposée**.

Source : TF1 Info / AFP – 13/11/2026, 7 h 26.

12/11/2026 – Le PNAT ne relève aucun projet violent contre les quatre personnalités listées

Le **Parquet national antiterroriste** (PNAT) a précisé mercredi 11 novembre, dans un communiqué, qu'« **aucun élément de la procédure » n'étaye « l'existence d'un projet d'action violente** » contre les quatre personnalités de gauche dont les noms figuraient sur un papier retrouvé au domicile de Kévin Tessier, mis en examen dans l'enquête sur l'attentat raciste du 23 octobre à Trappes et La Verrière.

Le document, de type post-it, mentionnait les députés **Aymeric Caron, Sandrine Rousseau et David Guiraud**, ainsi que la militante **Assa Traoré**, avec des numéros de téléphone. Le suspect a expliqué les avoir récupérés sur un site recensant des données ayant fuité, parce qu'« il s'agissait de gauchistes ». Interrogé en garde à vue sur l'éventualité de s'en prendre à eux, il a répondu : « **Non, non, non j'avais juste pris les numéros mais je n'avais pas de projet en cours** », selon le parquet. Aucun de ces numéros n'est reproduit ici.

Cette précision concerne uniquement la liste et **ne remet pas en cause les poursuites engagées pour l'attentat du 23 octobre**, au cours duquel Pengo Bossio Wangi, 26 ans, a été tué et sept autres personnes ont été blessées. L'instruction se poursuit.

Sources : Dernières Nouvelles d'Alsace / AFP, 11 novembre 2026

; Le Figaro / AFP, 11 novembre 2026.

11/11/2026 – Une liste de personnalités de gauche retrouvée chez le suspect

Selon des informations de RMC et BFMTV confirmées par Le Parisien, une liste comportant les noms de plusieurs personnalités de La France insoumise et des Écologistes a été découverte lors d'une perquisition au domicile de Kevin Tessier, mis en examen dans l'enquête sur l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière du 23 octobre. Trois numéros de téléphone figuraient également sur ce document.

Interrogé sur cette liste, le suspect aurait expliqué avoir récupéré certaines coordonnées sur un site de données piratées. Selon les enquêteurs cités, il a déclaré que ces renseignements « pouvaient [lui] servir un jour », mais n'aurait pas planifié d'attaque visant ces personnalités. Leurs identités n'ont pas été rendues publiques.

Les faits du 23 octobre ont causé la mort de Pengo Bossio Wangi, 26 ans, et blessé sept autres personnes. La procédure antiterroriste reste en cours : les éléments de la liste ne permettent pas de présumer d'un autre projet criminel.

Sources : Le Parisien, 11 novembre 2026, 15 h 48 ; RMC-BFMTV, reportage original du 11 novembre 2026.

30/10/2026

> *« Le problème, c’est l’immigration » : les enregistrements audios de Kevin Tessier l'auteur de l'attentat à Trappes pic.twitter.com/FKt6t6FsQY*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 30, 2026*

29/10/2026

Vendredi matin, cet habitant des Yvelines, inconnu des services de renseignement, a abattu un Français de 26 ans, Pengo Bossio Wangi, et a blessé sept autres personnes à Trappes et à La Verrière.

Kevin T., le suspect de l’attentat raciste de Trappes, qui a tué Pengo Bossio Wangi et blessé sept autres personnes, a reconnu en garde à vue avoir ciblé des personnes « de type musulman ou africain, nord-africain », et ciblé Trappes parce qu’il s’agissait selon lui d’un « repaire d’islamistes », a annoncé le procureur national antiterroriste, Olivier Christen, au cours d’une conférence de presse, jeudi 29 octobre.

[…]

Le Monde